

« Le quartier Saint-Nicolas n'existe pas ! »¹

Rénovation et formes de contestation dans l'espace mémoriel urbain

Catalina SANTANA BUCIO

Docteure en sociologie

Laboratoire UMR IDEES 6266 – Université Le Havre Normandie

catalina.santana-bucio@doct.univ-lehavre.fr

Résumé

Le Havre a entamé depuis une vingtaine d'années le projet de renouvellement de son image, principalement à travers des grands projets urbains. La municipalité s'inspire d'autres villes françaises (Nantes, Marseille) ou européennes (Bilbao, Barcelone, Rotterdam) et les quartiers populaires ayant un héritage ouvrier et portuaire font l'objet d'une reconquête urbaine². Nous souhaitons mettre en évidence comment les efforts menés par les élites locales pour transformer l'image de la ville rencontrent des formes d'opposition par le bas. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un travail de terrain réalisé depuis 2012. Deux cas seront étudiés ici. Le premier est celui d'un quartier en cours de gentrification, où les représentations des *anciens* et des *nouveaux* habitants autour de l'appellation du quartier entrent en concurrence. Pour les uns, anciennement installés, la mise en avant de la nouvelle appellation « Saint-Nicolas » serait une manière de gommer leur histoire : ils revendiquent donc le nom de quartier de « l'Eure » ou « Leure » et sont attachés à l'identité portuaire, industrielle et ouvrière de ce territoire. Tandis que pour les autres, les *nouveaux* habitants mais aussi les aménageurs, adopter les appellations « Saint-Nicolas » ou « Les Docks » serait une forme de revalorisation matérielle et symbolique auxquelles ils entendent participer. Le deuxième cas étudié sera la mobilisation d'une partie des résidents d'un foyer de travailleurs migrants qui contestaient la démolition de celui-ci. Le foyer pâtissait d'une image populaire, il était identifié comme un lieu emblématique de la communauté africaine du Havre. Néanmoins, la vétusté et le manque d'entretien ont détérioré progressivement son image, ce qui a conduit le gestionnaire, le bailleur et la municipalité à présenter un nouveau projet de construction d'une résidence sociale. Après une concertation largement contestée, les résidents se sont mobilisés pour défendre leur lieu de résidence. À travers l'exemple du Havre, nous tenterons de montrer les difficultés que rencontrent les villes considérées comme « perdantes » dans la compétition internationale³ quant à la recherche de nouvelles formes de distinction. Nous nous

¹ Citation d'un ancien habitant du quartier. Homme. Soixantaine. Retraité de l'Éducation Nationale. Interviewé en mars 2013.

² R. RODRIGUES-MALTA, « Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au Sud de l'Europe », *Les Annales de Recherche Urbaine*, 97, 2004, p. 93101 ; B. DOUCET *et al.*, « Resident Perceptions of Flagship Waterfront Regeneration: The Case of The Kop Van Zuid, in Rotterdam: Resident Perceptions of Flagship Waterfront Regeneration », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 102, 2, 2011, p. 125145.

³ P. LE GALÈS, *Le retour des villes européennes: sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; M. ROUSSEAU, « Re-imagining the City Centre for the Middle Classes: Regeneration, Gentrification and Symbolic Policies in 'Loser Cities' », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33, 3, 2009, p. 770788.

concentrerons en particulier sur les formes d'opposition à la rénovation urbaine engagée et sur les répertoires d'action par lesquels les habitants expriment leur refus.

Mots clés

Le Havre, gentrification, foyers de travailleurs migrants, ville portuaire, rénovation urbaine

Abstract

Over the past twenty years Le Havre has set out to renew its image, mainly through major urban projects. The municipality has been inspired by other French and European cities (Nantes, Marseille, Bilbao, Barcelona, Rotterdam) where working-class neighborhoods with a port heritage are going through an urban re-conquest process. We want to highlight how the local elites' effort to transform the city's image is facing resistance from the inhabitants. A case in point is the fieldwork we have conducted since 2012. Two case studies will be closely examined here. The first one is that of a neighborhood undergoing gentrification, in which we explore the perceptions that former and new inhabitants have of the neighborhood's name. For some, highlighting the new name "Saint-Nicolas" would be a way to erase their history, claiming their attachment to the port and the working-class identity of this territory, while for others, the new inhabitants as well as the real estate developers, "Saint-Nicolas" or "The Docks" are designations that sound like some form of material and symbolic elevation. The second case studied will be the mobilization of some of the residents of a hostel for migrants opposing its demolition. This hostel was identified as an emblematic place of the African community in the city. Through the example of Le Havre, we will try to point out the challenges faced by cities considered as "losers" in the international competition for the search of new forms of distinction. We will focus on the means of opposition to urban renewal and on the collective action directories expressing refusal.

Keywords

Le Havre, gentrification, migration, port city, urban renewal

Introduction : la recherche d'un changement d'image à travers les projets urbains et la revalorisation du patrimoine architectural

En 1995, la droite arrive au pouvoir au Havre après trente ans de gestion communiste. La nouvelle équipe municipale accélère les transformations urbaines. Dans les années 2000, des financements GPV (grand projet de ville) soutiennent des projets visant des quartiers du plateau nord de la ville. En 2004, cette nouvelle politique se poursuit avec la signature de la première convention ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), convention dont le but est alors de désenclaver les quartiers souffrant des plus grandes difficultés sociales, à travers le réaménagement des espaces et la construction de nouvelles infrastructures. Il est

aussi question de dé-densifier et de diversifier l'offre de logements, notamment à travers l'incitation au développement de programmes d'accession sociale à la propriété⁴.

En 2008, la ville du Havre signe une nouvelle convention avec l'ANRU, ciblant cette fois-ci ce que dans la géographie locale l'on appelle les *quartiers sud*, secteur qui comprend plusieurs quartiers : l'Eure, Arcole-Brindeau, les Champs Barets et Les Neiges. Dans notre travail, nous nous sommes concentrés sur les parties l'Eure et Brindeau, car elles ont été l'objet des projets les plus ambitieux. En effet, les objectifs de la rénovation des quartiers sud vont au-delà des discours autour de la mixité sociale ou du désenclavement, tel qu'il est explicité dans la convention :

[...] l'effondrement progressif des métiers et activités traditionnels (dockers et marins/fonctions portuaires) qui fondaient l'identité et la cohérence sociale et urbaine de ces quartiers, [...] en déshérence depuis une trentaine d'années. [...] Afin de pallier à ce déséquilibre (sic), la ville du Havre a engagé depuis presque dix ans la reconquête et la régénération urbaine de son interface avec le port, à l'instar de toutes les villes portuaires du monde (Barcelone, Bilbao, Londres, Liverpool, Sydney, Marseille) afin d'y développer de nouvelles fonctions résidentielles et économiques à valeur ajoutée et surtout d'améliorer le cadre de vie des habitants et salariés et de *destigmatiser* l'image de ce territoire et, par-delà, de l'ensemble de la commune⁵.

Ici, le but est de créer un *hyper-centre*, en valorisant le front de mer, afin de le rendre plus attractif aux investisseurs immobiliers et susciter l'installation de nouvelles populations et de nouvelles entreprises. L'identification à des exemples étrangers exprime, pour nous, la volonté des élites locales de placer leur démarche dans un contexte international. Effectivement, la stratégie du Havre est comparable à celle suivie par d'autres villes confrontées aux mêmes crises de désindustrialisation et de perte de dynamisme économique et urbain⁶, où ce sont les villes qui prennent en charge les investissements et les incertitudes afin de créer un environnement dit *business friendly*⁷. Voyons maintenant comment dans un détail en apparence anodin, comme celui de l'appellation du secteur valorisé, nous pouvons retracer une volonté de réappropriation d'une partie de ce quartier de la part des élites locales.

Saint-Nicolas : « pourquoi changer le nom ? »⁸

⁴ M. BOQUET, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentation de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse de doctorat, Université du Havre, 2008.

⁵ « Objectifs généraux du projet », in *Convention Quartiers Sud 2008-2013*, VILLE DU HAVRE, Janvier 2008.

⁶ B. DOUCET (*et al.*), *op. cit.*

⁷ D. HARVEY, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71, 1, 1989, p. 3/17.

⁸ Propos entendus de la part d'un habitant lors d'une sortie organisée par un groupe d'architectes. 27 juin 2015.



Vers la route de Saint-Nicolas

Au sud-ouest de la ville du Havre se dessine le secteur appelé Saint-Nicolas ; celui-ci fait partie du quartier de l'Eure. Le quartier de l'Eure, anciennement industriel et portuaire depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle, était considéré comme une des locomotives de l'activité économique du Havre. À partir des années 1970, l'activité économique diminue, les activités portuaires se déplacent progressivement vers l'ouest, laissant en friche une partie de son territoire. L'Eure et les quartiers proches de la gare ont enregistré une croissance de leur population entre 1999 et 2015. Cette tendance devrait se poursuivre car de nouvelles constructions sont en cours. Pour le quartier de Saint-Nicolas, la population sera d'environ 7 000 habitants à moyen terme, ce qui représente plus du double de la population en 2010. Ceci est remarquable au Havre, où l'on enregistre une perte de 1 000 habitants par an en moyenne depuis la fin des années 1970.

Le déclin de l'activité économique et le déplacement des activités liées au port plus au Sud ont créé des opportunités foncières dans la ville basse, comparable peut-être à celles de l'après Seconde Guerre mondiale. De même que pour le plateau nord, la rénovation urbaine actuelle suit une logique de *coup par coup*, mais avec la particularité d'un passé industriel :

L'idée c'était d'avoir ce découpage foncier, d'organiser la vente de ces terrains à des promoteurs et d'accompagner la réalisation d'équipement public [...]. La Ville n'allait pas construire elle-même, on n'a pas acquis tous les terrains d'un coup, [...] en négociant avec les industriels, [...] il a fallu négocier, préempter, exproprier [...] ¹⁰.

Donc, sur des espaces originellement dédiés aux activités industrielles, ont été planifiés des logements récents et des locaux de bureaux, ainsi que le réaménagement des Docks en centre commercial, deux centres pour accueillir des concerts, la piscine conçue par Jean Nouvel, l'extension du port de plaisance, la construction d'un centre de Congrès, entre autres.

Le visiteur qui se balade un peu dans ce quartier remarque rapidement ces transformations récentes. Il peut être surpris par les formes cubiques des nouveaux immeubles, les plans d'eau, la présence du port avec ses grues, les conteneurs empilés un peu plus loin finissant par encadrer le paysage. Dans la partie plus ancienne, le visiteur peut observer des logements en

⁹ C. SANTANA BUCIO, « Les habitants des nouveaux logements de Saint Nicolas de l'Eure. Pratiques, représentation et satisfaction. », Rapport final d'enquête, Le Havre, Université du Havre, 2013.

¹⁰ Entretien avec une ancienne urbaniste de la municipalité.

brique ou en béton et des commerces dits traditionnels (boulangeries, bars-tabac) qui côtoient des commerces essayant de s'adapter à une nouvelle clientèle (des restaurants à Burgers, à Bagels). Par ailleurs, il s'agit d'un secteur où tout est balisé pour que l'on comprenne que l'on entre dans le « quartier Saint-Nicolas » ou « Les Docks ». Les panneaux de signalisation indiquent bien « Quartier Saint-Nicolas ». Pour les annonces immobilières que nous avons épluchées dans les sites spécialisés, nous trouvons « Saint-Nicolas. Vente d'appartement », ou encore « Les Docks. Ces noms, ne sont-ils pas évidents ?

Dès le début de notre recherche, nous avons pourtant été prévenus : « la question du nom du quartier compte ! », nous avait glissé un agent municipal qui avait travaillé dans le quartier. En effet, il y avait le choix entre d'autres nominations : « L'Eure », « Leure », « Saint-Nicolas », « Brindeau ». Lorsque nous avons entrepris les entretiens auprès des habitants et notamment avec le groupe des *anciens*¹¹, nous avons réalisé à quel point il nous était difficile de choisir la bonne appellation au moment de nous adresser à nos interlocuteurs et en fonction de ces derniers¹². Lors des réunions autour de l'histoire du quartier ou des promenades organisées par la municipalité ou des architectes, la question du nom revenait également sans cesse. Un ancien habitant nous faisait part de son sentiment sur l'importance de l'appellation du quartier :

Le mot quartier de l'Eure, il est enraciné dans nos mémoires, et tout d'un coup, quand on parlait de quartier « Saint-Nicolas »... [Si] vous rencontrez tous les gens de ma génération, ils vous diront « mais qu'est-ce qui leur prend à la mairie de changer les noms ?! ». On a eu l'occasion de le dire au maire [...] « Pourquoi vous changez les noms ? », [...] on change le nom d'un endroit, on ne peut pas s'y faire, nous. Nos racines, c'est le quartier de l'Eure [...] La chose est faite, regardez les panneaux signalétiques écrits « Quartier Saint-Nicolas », mais à tout moment, on nous disait « mais non, mais non, on ne change pas de nom » [...] On a encore toute notre tête, on n'est quand même pas débile, on a toute l'histoire de cet endroit, on a aussi autorité de dire que « Attention, c'est un endroit qui tient à un nom » [...] ¹³.

Cette personne résume le ressenti d'une partie des habitants vis-à-vis du nom du quartier. Son changement est vécu par ces derniers comme une forme de dépossession à la fois matérielle et symbolique d'une partie de leur histoire. Les noms nouveaux comme « Saint-Nicolas » ou « Les Docks » sont ressentis comme imposés par les aménageurs afin de mieux vendre les nouveaux produits construits, ceci au détriment de l'appellation populaire de « l'Eure ». Le rejet de l'appellation de Saint-Nicolas peut être aussi interprété comme une critique du projet de gentrification. En effet, les projets de développement, incluant de nouveaux logements, concernent principalement des projets immobiliers privés (à 75 %) et leurs cibles sont les classes moyennes, tel que l'explicitait l'élue du quartier au moment de l'enquête :

[...] C'est que c'est un quartier qui a une vraie identité, un vrai sentiment d'appartenance, plutôt un quartier à l'origine d'un niveau social assez faible et aujourd'hui qu'il y a un enjeu de le tirer par le haut, grâce à l'arrivée de ces nouveaux habitants, mais à condition qu'on réussisse le mélange¹⁴.

¹¹ Pour la distinction entre « anciens » et « nouveaux », deux critères ont été retenus : le type de logement et l'ancienneté. Les anciens sont les habitants résidant dans la partie « ancienne » du quartier et y habitant depuis plusieurs années. Les « nouveaux », par opposition, sont ceux qui occupent les logements de la partie nouvelle du quartier depuis peu.

¹² De ce fait, lors des rencontres, nous évitions d'utiliser un nom en particulier et nous attendions que notre interlocuteur impose le terme qui lui convenait.

¹³ Entretien avec un ancien habitant.

¹⁴ Élu(e) du quartier au moment de l'enquête (2013).

Donc, nous retrouvons ici les espoirs des pouvoirs publics et de l'ANRU autour de la mixité sociale en tant que vecteur de développement social et économique. Ces nouvelles populations seraient revêtues des valeurs et des pratiques qui devraient inspirer le reste des habitants. Cependant, l'arrivée de ces nouvelles populations est perçue de manière contrastée. D'une part, les *anciens* habitants reconnaissent l'intérêt d'avoir des nouveaux habitants pour faire vivre les petits commerces, conserver les classes dans les écoles et garantir l'offre de services publics. D'autre part, ils ressentent qu'ils ne sont pas les premiers destinataires de ces transformations. La partie où ces logements se situent est perçue comme leur étant étrangère.

L'appellation Saint-Nicolas : un élément valorisant pour les nouveaux habitants

D'après les données de l'enquête réalisée en 2013, nous pouvons dire que, par comparaison avec le reste du quartier et du Havre, on observe une surreprésentation d'employés et de cadres dans la partie Saint-Nicolas et une sous-représentation des professions intermédiaires et des ouvriers. Il ressort aussi que les personnes s'y installent principalement parce qu'ils ont trouvé un logement qui remplissait leurs attentes en termes d'habitat. L'emplacement est un des atouts : il simplifie les déplacements entre le foyer et le travail pour ceux qui travaillent dans le centre-ville, dans le secteur portuaire ou les zones industrielles. Or, si c'est le type de logement qui provoque l'arrivée, il semblerait que ce soit aussi pour des questions de logement que les gens partent, notamment pour les locataires du privé, pour qui des projets d'achat se présentent. D'après les bailleurs sociaux, les départs se situeraient aussi dans une évolution du parcours résidentiel ascendant.

Comparaison dans la répartition des CSP au Havre, le quartier et l'échantillon de l'enquête.

CSP	Le Havre	Quartier de l'Eure	Échantillon
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,1%	3,8%	6,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,9%	3,6%	20,4%
Professions intermédiaires	23,4%	14,1%	9,3%
Employés	34,6%	37,5%	48,1%
Ouvriers	28,9%	41%	15,7%

Sources : Données de l'enquête menée par l'auteure en 2013 et *Le Havre et ses quartiers. Chiffres du recensement 2010* de l'Agence d'urbanisme de la région havraise et de l'Estuaire (2013). Le Havre.

Pour les nouveaux habitants, la partie Saint-Nicolas est perçue comme valorisante : par exemple lorsqu'on leur demande leur quartier d'habitation, ils répondent « Les Docks » ou « Saint-Nicolas » plutôt que « l'Eure ». En fait, les personnes qui ont acquis un bien dans ce secteur sont les premières à mettre en avant « Saint-Nicolas ». Ces habitants connaissent les transformations du quartier et ils estiment qu'ils participent de ces changements¹⁵. Pour la partie Saint-Nicolas, nous pouvons assimiler les *nouveaux* habitants à des gentrificateurs et les *anciens* à des « *gentrifiés* »¹⁶. En effet, on peut constater que les représentations et les pratiques de ces deux groupes autour, par exemple, de la notion de village, divergent. Lorsque les *gentrificateurs* évoquent le village, ils font référence principalement à l'architecture autour de la place de l'église, au relatif éloignement du centre-ville. En revanche, pour les anciens habitants, le terme village, en plus des aspects physiques, évoque aussi les interconnaissances tissées dans le quartier depuis de longues années.

Saint-Nicolas : une gentrification dont le succès est à relativiser



La cohabitation de deux formes d'architecture

¹⁵ A. COLLET, « Les habitants, producteurs d'espaces gentrifiés ? Le travail de conversion immobilière dans le bas-Montreuil », in J.-Y. AUTHIER Jean-Yves et al. (dir.), *La jeune sociologie urbaine francophone: retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2014, p. 119-135.

¹⁶ S. LEHMAN-FRISCH, « "Gentrificateurs, gentrifiés" : cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco) », *Espaces et sociétés*, 132-133, 1, 2008, p. 143.

La gentrification au Havre est largement tributaire des investissements des pouvoirs publics. En effet, le changement du profil sociodémographique n'est pas le fruit de l'installation progressive d'une population issue de la « classe créative »¹⁷. La revalorisation foncière s'est faite par l'intervention des pouvoirs publics et, ensuite, par celle des promoteurs privés. Ils ont construit (littéralement) les espaces de vie, les logements et les infrastructures pour accueillir ces nouvelles populations. Néanmoins, ils ne pouvaient pas fabriquer un *style de vie*, c'est-à-dire, un environnement avec des traits spécifiques, propres aux caractéristiques de cette nouvelle population.

L'exemple des étudiants illustre une des limites de ce projet d'attractivité. Il s'agit d'une population attendue, plusieurs établissements ayant été érigés dans le secteur étudié (deux écoles d'ingénieur, l'école de la marine marchande, une partie de l'université, le pôle Asie de Sciences Po Paris, un institut de travailleurs sociaux) ainsi que des résidences étudiantes (dont la Cité Docks, un projet souvent cité en exemple). Pourtant, la vie étudiante ne se passe pas à Saint-Nicolas ou Les Docks. Cette population est fortement attachée à la centralité et préfère les sorties dans les quartiers proches du secteur Perret¹⁸. Autrement dit, même si certains commerces et restaurants répondent aux attentes et aux pratiques de consommation des étudiants, le quartier ne possède pas encore un *style de vie* convoité.

La lutte des travailleurs du foyer Brindeau : résister pour rester



Espaces communs murés

Le foyer Brindeau a été construit en 1973 pour loger les ouvriers étrangers de Renault du site de Sandouville. À l'origine, la question du logement des ouvriers immigrés n'a pourtant pas été une priorité : la construction de l'usine a été achevée en 1965 et il a fallu attendre 1973

¹⁷ R. FLORIDA, *The Rise of the Creative Class*, New York, Basic Books, 2012.

¹⁸ Nous menons actuellement une recherche sur les conditions de vie des étudiants de la résidence A'Docks. Les résultats préliminaires pointent que les lieux de sociabilité étudiante se concentrent en dehors du quartier Saint-Nicolas (mars 2019).

pour que le foyer Brindeau soit construit. Ce foyer est situé dans le quartier de l'Eure, dans la partie appelée Brindeau, sur la rue Aristide Brindeau, une des artères commerçantes de ce secteur. Il s'agissait d'un bâtiment de dix étages avec une capacité d'accueil de 288 places. Il se trouve à une quinzaine de minutes à pied de la partie « Saint-Nicolas ». Dans ce dernier, se trouve un autre foyer, dans un bâtiment classé. La composition du foyer comprenait principalement des résidents d'origine africaine, ce qui s'expliquait par l'embauche d'ouvriers spécialisés dans l'usine de Sandouville¹⁹. De cette manière la proximité physique de ces foyers permettait à la communauté africaine de renforcer ses liens.

Lors de la signature de la convention en 2008, le projet de démolition du foyer Brindeau avait déjà été évoqué puis écarté. La décision du gestionnaire et de la municipalité a ensuite évolué : un projet de résidence sociale s'est affirmé, l'objectif étant de répondre à la demande de places pour l'hébergement d'urgence. En juin 2011, le conseil municipal entérine la décision de la démolition. Le départ des résidents était programmé pour mai 2012 mais le projet ne s'est pas déroulé comme prévu.

Organisation de la lutte : revendication et mobilisation de ressources

Une trentaine de résidents, principalement originaires du Sénégal et de la Mauritanie, ont manifesté leur opposition au projet présenté lors de réunions dites de concertation. La plupart de ces résistants étaient retraités du secteur automobile et habitaient le foyer depuis ses débuts. Un comité de soutien s'est constitué au mois d'octobre 2011, qui mettait à disposition des opposants sa capacité à être en relation avec des collectifs plus larges. Cela permettait de faire circuler les informations sur les mobilisations des foyers en France, notamment en région parisienne, et de montrer aux résidents que la cause défendue au Havre était aussi partagée ailleurs. De plus, cela décloisonnait la lutte et participait à la construction d'une identité collective de la mobilisation.

Un des aspects qui cristallisait les conflits était la question des espaces collectifs, notamment la cuisine. Dans le foyer Brindeau, celle-ci était gérée par les résidents et proposait des plats du jour à bas prix, tout en accueillant d'autres activités comme un atelier de couture. Le projet de résidence sociale prévoyait la construction de chambres plus spacieuses équipées de kitchenettes, bannissant ainsi toutes ces activités qui permettaient au foyer de s'ouvrir au reste de la ville. Une des revendications du collectif était de conserver ces espaces en commun et leurs activités²⁰, car ils constituaient le « cœur de la vie collective » du foyer. Or, les pratiques et les formes de vie des habitants du foyer n'étaient pas valorisées, voire elles étaient stigmatisées. Les gestionnaires voulaient reprendre le contrôle du foyer car, pour eux, les résidents, à travers leur appropriation des espaces communs, avaient acquis une large autonomie. Le foyer avait cumulé beaucoup de handicaps : il était devenu ingérable et devait donc rentrer dans l'ordre. Il fonctionnait (ou dysfonctionnait) de cette manière depuis

¹⁹ L. PITTI, « Ouvriers étrangers dans l'industrie automobile havraise. Les premiers temps de l'usine Renault de Sandouville », in BARZMAN John (dir.), *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI^e-XXI^e siècle)*, Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 117128.

²⁰ P. HÉRANVAL Patrick et D. THIBON, « Un exemple de rénovation non concertée. Chronique du foyer Brindeau au Havre (2011-2013) », in M. BERNARDOT et al. (dir.), *Habitats non ordinaires et espaces-temps de la mobilité*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2014, p. 217248.

plusieurs années mais le contexte changeant et son emplacement au cœur du quartier de l'Eure accentuait son incohérence symbolique et physique du point de vue des objectifs du renouvellement du quartier fixés par la municipalité.

Les résidents ont pourtant mobilisé leurs ressources disponibles pour proposer un autre projet. Avec le soutien d'un cabinet d'architectes, ils ont avancé un contre-projet : la réhabilitation du bâtiment. De plus, les militants membres du collectif disposant d'une expérience dans les mobilisations contre des projets urbains de démolition et de défense des droits des populations défavorisées ont mis à disposition leur savoir-faire en matière de communication (presse, rédaction de tracts, pétitions, envoi de courriels, utilisations de réseaux sociaux sur internet, etc.) et leur réseau associatif.

De cette manière, les résidents résistants, malgré leurs faibles capitaux social et économique, ont été capables de mobiliser un nombre important de moyens. Ceci remet en question l'image que l'on pouvait avoir de ces foyers en tant qu'espaces de repli communautaire²¹, déconnectés du reste de la ville. De plus, les résidents du foyer ne se sentaient pas considérés comme des habitants du quartier à part entière et ils étaient systématiquement renvoyés à leur caractère d'étrangers. Le slogan de la lutte et les contre-mots choisis résumaient clairement le mépris ressenti : « Dignité et respect ».

Essoufflement et fin de la mobilisation

La lutte a commencé en octobre 2011 et s'est étendue sur trente mois. La municipalité et ses partenaires ont réussi à sauver les financements prévus. Les derniers résidents ont fini par être expulsés et relogés dans d'autres foyers de la ville. Avec le recul, nous pouvons évoquer plusieurs facteurs qui expliqueraient *l'échec* de cette lutte.

Tout d'abord, la durée de la procédure a fini par épuiser les forces vives de la mobilisation, des résidents se retirant progressivement. Les décès de plusieurs membres (pour de raisons de santé ou par accident) ont miné « le moral des troupes ». De plus, la fermeture des espaces collectifs a été vécue comme une véritable déclaration de guerre, de par sa violence symbolique (portes blindées, entrées barricadées) et, concrètement, les conséquences ont été nombreuses : la vie collective s'est peu à peu délitée, la pratique de prière est devenue difficile, tout comme la préparation des repas.

Par ailleurs, les liens avec le reste de la ville n'ont pas disparu mais ils ont fortement diminué. La médiatisation, qui a été importante au début, s'est amenuisée. Les membres du comité de défense n'ont pas réussi à obtenir un soutien durable d'autres catégories de la population du quartier et de la ville. Le noyau dur de personnes engagées était composé surtout par des militants politiquement classés à l'extrême gauche. Certains commerçants aux alentours étaient solidaires mais ils s'étaient peu investis. De plus, il y avait quelques voix qui

²¹ A. NICOLLET, « Les travailleurs d'Afrique noire : étapes et métamorphoses d'une immigration », in J. BARZMAN (dir.), *Migrants dans une ville portuaire: Le Havre (XVII^e-XXI^e siècle)*, Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 139156.

trouvaient que le foyer ne pouvait pas continuer dans un tel état de dégradation, qu'il fallait faire quelque chose

Pour élargir le spectre de la lutte, certains membres du comité de défense ont voulu replacer la situation du foyer Brindeau dans un contexte plus large, c'est-à-dire celui de l'avenir de l'ensemble des foyers de travailleurs migrants dans l'agglomération. Plusieurs réunions furent organisées pour sensibiliser les résidents des différents foyers mais il y avait des avis divergents parmi les résistants de Brindeau. Finalement, l'expulsion et le relogement ont suscité une vive émotion et une grande déception, les résidents ne voyant plus l'intérêt de continuer à se battre. Depuis, les militants poursuivent leur veille d'informations concernant l'actualité des foyers en France et au Havre et continuent à apporter un soutien aux résidents lorsque ces derniers les sollicitent.

Les limites de la rénovation urbaine au Havre

Pour Le Havre, la politique publique de rénovation urbaine est présentée à la fois comme une opportunité de se faire une place sur l'échiquier international et une chance de contrecarrer la crise socioéconomique qui touche la ville depuis la désindustrialisation. En effet, la ville connaît une perte d'habitants depuis la fin des années 1970. La politique de rénovation urbaine participe au changement de rapport entre l'État et les villes, où ces dernières acquièrent un rôle prépondérant dans la définition d'objectifs et des stratégies à suivre, poussant des villes comme Le Havre à puiser dans leurs ressources physiques et symboliques pour se distinguer des autres cités et réussir la « reconquête urbaine »²². La ville tente de s'appuyer notamment sur son patrimoine architectural. L'inscription du Havre sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005 illustre l'une de ces batailles, laquelle a signifié pour les élites la victoire d'un travail de longue haleine. L'idée était de permettre au Havre de développer une économie touristique²³. La patrimonialisation a attiré les projecteurs des médias et a renforcé la place du Havre en tant que « ville de tournages »²⁴. Pour légitimer ces projets, les élites locales ont d'ailleurs entrepris un travail d'« éducation du regard », avec l'aménagement d'un « appartement témoin » dans le secteur Perret²⁵. Dans la partie « Saint-Nicolas », des visites guidées sont organisées, ces initiatives visant à sensibiliser les visiteurs au projet de rénovation urbaine.

²² T. KIRSZBAUM, *Articuler l'urbain et le social. Enquête sur onze sites "historiques" en rénovation urbaine*, Rapport de recherche et études sur les politiques socio-urbaines, Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, 2010 ; P. LE GALÈS, *op. cit.* ; G. PINSON, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

²³ A. JOSEPH et VILLE DU HAVRE, *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret: proposition d'inscription du centre reconstruit du Havre sur la liste du patrimoine mondial : dossier Unesco*, Le Havre, Ville du Havre, 2005 ; L. PRIGENT, « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? », *Revue internationale et stratégique*, 90, 2, 2013, p. 127.

²⁴ *Tournée* (2010) de Mathieu Amalric, *Le Havre* de A. Kaurismaki (2011), *Deux flics sur les docks* d'Edwin Baily (série de 2011 à 2016), *38 Témoins* de Lucas Belvaux (2012).

²⁵ Ou encore l'ouverture d'une « maison du patrimoine-atelier Perret », l'objectif étant de créer une vitrine pour sensibiliser la population aux vertus architecturales du patrimoine Perret et d'Oscar Niemeyer. Voir M. GRAVARI-BARBAS et C. RENARD, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Noroi*, 4, 217, 2010, p. 57-73.

Néanmoins, même si ce développement urbain jouit d'un soutien électoral important et a permis une revalorisation de la ville et des quartiers concernés, nous avons pointé aussi quelques limites. D'une part, face au projet de gentrification, nous apercevons une forme de contestation *silencieuse*, celle des *anciens* habitants du quartier l'Eure. D'autre part, la mobilisation des résidents du foyer Brindeau, s'appuyant sur toute une série de *ressources* militantes, témoigne de la capacité des populations *dominées* à faire entendre leur voix, à remettre en question la tendance à faire *table rase* et à proposer des alternatives à la démolition. Ces cas montrent à quel point la définition d'un quartier est complexe : à partir de quels critères et de quel nom ? avec quel(s) sens ? défini(s) par quels acteurs ? avec quels objectifs ?²⁶. L'exclamation prononcée par un habitant du quartier de l'Eure (« Saint-Nicolas n'existe pas ! ») ou l'exigence des résidents de Brindeau (« Dignité et respect ») expriment à la fois une critique quant aux objectifs à atteindre (gentrification, éviction des minorités visibles) et sur les moyens mis en œuvre (« concertations », changements des appellations...).

Bibliographie

ABRAM JOSEPH et VILLE DU HAVRE, *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret: proposition d'inscription du centre reconstruit du Havre sur la liste du patrimoine mondial : dossier Unesco*, Le Havre, Ville du Havre, 2005.

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION HAVRAISE ET DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE (AURH), « Le Havre et ses quartiers. Chiffres clés. Recensement 2010 », étude E 1453, Le Havre, 2013.

BOQUET Mathias, *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentation de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Thèse de doctorat, Université du Havre, 2008.

COLLET Anaïs, « Les habitants, producteurs d'espaces gentrifiés ? Le travail de conversion immobilière dans le bas-Montreuil », in AUTHIER Jean-Yves, BOURDIN Alain, LEFEUVRE Marie-Pierre (dir.), *La jeune sociologie urbaine francophone: retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2014, p. 119135.

DOUCET Brian, VAN KEMPEN Ronald et VAN WEESEP Jan, « Resident Perceptions of Flagship Waterfront Regeneration: The Case of The Kop Van Zuid in Rotterdam: Resident Perceptions of Flagship Waterfront Regeneration », *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 102, 2, 2011, p. 125145.

FLORIDA Richard L., *The Rise of the Creative Class*, New York, Basic Books, 2012.

GRAVARI-BARBAS Maria et RENARD Cécile, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, 4, 217, 2010, p. 5773.

HARVEY David, « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71, 1, 1989, p. 317.

HÉRANVAL Patrick et THIBON Delphine, « Un exemple de rénovation non concertée. Chronique du foyer Brindeau au Havre (2011-2013) », in BERNARDOT Marc, LE MARCHAND Arnaud et SANTANA BUCIO Catalina (dir.), *Habitats non ordinaires et espaces-temps de la mobilité*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2014, p. 217248.

²⁶ P. KASINITZ, « The Gentrification of "Boerum Hill": Neighborhood Change and Conflicts over Definitions », *Qualitative Sociology*, 11, 3, 1988, p. 163-182.

- KASINITZ Philip, « The Gentrification of “Boerum Hill”: Neighborhood Change and Conflicts over Definitions », *Qualitative Sociology*, 11, 3, 1988, p. 163-182.
- KIRSZBAUM Thomas, *Articuler l’urbain et le social. Enquête sur onze sites “historiques” en rénovation urbaine*, Rapport de recherches et études sur les politiques socio-urbaines, Comité d’évaluation et de suivi de l’ANRU, 2010.
- LE GALÈS Patrick, *Le retour des villes européennes: sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011.
- LEHMAN-FRISCH Sonia, « “Gentrifieurs, gentrifiés” : cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco) », *Espaces et sociétés*, 132-133, 1, 2008, p. 143.
- NICOLLET Albert, « Les travailleurs d’Afrique noire : étapes et métamorphoses d’une immigration », in BARZMAN John (dir.), *Migrants dans une ville portuaire: Le Havre (XVI^e-XXI^e siècle)*, Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 139156.
- PINSON Gilles, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- PITTI Laure, « Ouvriers étrangers dans l’industrie automobile havraise. Les premiers temps de l’usine Renault de Sandouville », in BARZMAN John (dir.), *Migrants dans une ville portuaire: Le Havre (XVI^e-XXI^e siècle)*, Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 117128.
- PRIGENT Lionel, « L’inscription au patrimoine mondial de l’Unesco, les promesses d’un label ? », *Revue internationale et stratégique*, 90, 2, 2013, p. 127.
- RODRIGUES-MALTA Rachel, « Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au Sud de l’Europe », *Les Annales de Recherche Urbaine*, 97, 2004, p. 93101.
- ROUSSEAU Max, « Re-imaging the City Centre for the Middle Classes: Regeneration, Gentrification and Symbolic Policies in ‘Loser Cities’ », *International Journal of Urban and Regional Research*, 33, 3, 2009, p. 770788.
- SANTANA BUCIO Catalina, « Les habitants des nouveaux logements de Saint Nicolas de l’Eure. Pratiques, représentation et satisfaction. », Rapport final d’enquête, Le Havre, Université du Havre, 2013.
- « Ville du Havre, quartier sud. Convention partenariale pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine 2008-2013. », VILLE DU HAVRE, ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), 2008.

Filmographie citée

- Abel, Dominique, Gordon Fiona et Romy, Bruno (2011), *La Fée*, Courage mon amour, France, Belgique.
- Amalric, Mathieu (2010), *Tournée*, Les films du poisson, France, Allemagne.
- Bailly, Edwin (2011-2016) *Deux flics sur les docks* (série), Gétévé avec la participation de France Télévisions. France.
- Belvaux, Lucas (2012), *38 Témoins*, France 3 Cinéma, Agat Films & Cie, RBTF, France, Belgique.

Entretiens cités dans l'article

Statut	Âge	Sexe	Ancienneté dans le quartier	Date de l'entretien
Habitant	66 ans	Homme	A vécu pendant son enfance et début d'âge adulte. Y a travaillé	9 mai 2013
Urbaniste	41 ans	Femme	Elle participa au montage du projet pour obtenir financements ANRU.	21 février 2013
Agent municipal	38 ans	Homme	Il mène des projets dans le département de développement social	5 février 2013
Élué du quartier	47 ans	Femme		2 avril 2013

Notice biographique

Catalina Santana Bucio est docteure en sociologie de Normandie Université. Elle a soutenu sa thèse en 2018 sur la rénovation urbaine au Havre et les formes d'opposition des habitants. Elle poursuit ses recherches sur les pratiques et représentations des nouveaux habitants dans les quartiers gentrifiés. Elle est membre associée du laboratoire UMR IDÉES-Le Havre. Elle est enseignante à l'Université Le Havre Normandie et au Centre de formation du H.A.C (Le Havre Athletic Club).